

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Fierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 50 4 7 14
Etranger 3 8 14 28

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Débat sur la Grèce à la Chambre française.

Un journal de Paris, l'Œuvre, qui ne précise pas la source de son renseignement, dit que l'empereur Guillaume va lancer prochainement une nouvelle proposition de mandant une réunion pour discuter de l'organisation de la paix future.

Hier après midi, jeudi, la Chambre française devait discuter l'interpellation Ferry sur l'action gouvernementale dans les événements de Grèce.

Le ministère est sous le coup d'un rude assaut. En guise de bombardement préalable, M. Clémenceau a publié, dans son journal, l'article suivant, qui a trait à la tragique collision entre les troupes de l'amiral Dartige et les réservistes grecs à Athènes, le 1^{er} décembre.

Que faisaient là nos soldats? demande M. Clémenceau. Pour l'accomplissement de quels desseins y avaient-ils été amenés? En vue de quels résultats? Quelles précautions avaient été prises? Quelles assurances reçues? Comment se produisit l'agression? Dans quelles conditions et sur les ordres de qui le feu fut-il enfin arrêté? Fut-ce l'effet d'une convention? Entre quelles parties? Et dans quelles conditions un tel arrangement put-il intervenir? Qu'est-ce qui fut promis de part et d'autre? Et quel nom peut être appliqué, dans le domaine de la diplomatie et de la guerre, à un accord de cette nature? Comment se retirèrent nos hommes décimés? Pourquoi l'amiral avait-il quitté son bord, poste d'honneur et de devoir d'où ses moyens d'action lui permettaient de dominer tous les événements, pour s'enfermer entre quatre murs de plâtras avec une petite troupe de marins insuffisamment armés? Quand et comment put-il regagner son navire? Nos morts furent-ils relevés par nous ou abandonnés? Nos blessés, laissés sur le terrain ou recueillis au hasard par des amis de rencontre ou même des ennemis mus de pitié? Comment ensevelis, nos morts, tombés sous le drapeau de la France? Quels honneurs militaires? Sous quelle forme rendus, où et par qui? Que faisait l'amiral quand s'accomplissait cette cérémonie, si tant est qu'elle s'accomplît? Pourquoi faut-il une intervention tardive du Parlement pour nous faire connaître des faits où l'honneur et le prestige de la France en Orient se trouvent si fortement engagés? L'amiral se promène à Paris. Un commandant qui perd son navire passe en conseil de guerre. Celui-ci a fait plus que perdre son navire. Pourquoi aucun compte ne lui est-il demandé? L'amiral, d'ailleurs, est fort loin de se trouver seul en cause. Nous avons un ministre. Qu'a-t-il dit? Qu'a-t-il fait? Comment est-il intervenu et avec quel succès?

Quand on lit cet interrogatoire, on comprend les derniers ultimatum signifiés à la Grèce. Les excuses, les réparations, le salut aux drapeaux alliés, les honneurs funèbres aux victimes, réclamés du gouvernement grec, autant d'exigences formulées sous l'aiguillon des reproches de l'opposition. Celle-ci tenait en main un gros atout: les événements d'Athènes ont blessé la fibre la plus sensible de l'âme française; la retraite des marins de l'amiral Dartige vers la Pirée est un tableau que l'amour-propre français ne supporte pas.

Aussi Gustave Hervé, le défenseur fidèle de M. Briand, pouvait-il écrire, il y a huit jours: « Il me revient de divers côtés qu'il souffle un mauvais vent dans les couloirs de la Chambre contre le ministre Briand. »

La Neue Freie Presse de Vienne consacre une note apparemment officielle au message du président Wilson. Au début de son manifeste, M. Wilson dit que les puissances centrales ont déclaré purement et simplement, en réponse à son invite antérieure, qu'elles étaient

prêtes à se rencontrer dans une conférence avec leurs antagonistes pour discuter des conditions de paix; tandis que les puissances de l'Entente ont répondu d'une façon beaucoup plus explicite. La Neue Freie Presse fait observer à ce sujet que le gouvernement austro-hongrois a expressément déclaré, dans sa réponse, comme il l'avait fait en maintes circonstances antérieures, qu'il ne conduisait la guerre que dans une intention défensive, pour le maintien de l'intégrité de la monarchie. En s'exprimant ainsi, le gouvernement austro-hongrois croit avoir assez fait entendre quelles sont ses fins de guerre et à quelles conditions il est prêt à faire la paix.

Le seul passage du message de M. Wilson qui ait plu à la Russie est celui qui a trait au droit de toutes les nations d'avoir accès à la mer. Les autres points du message rencontrent une vive contradiction. On se récrie, en particulier, contre l'idée d'une Pologne indépendante; on proteste contre la doctrine que les gouvernements doivent se souvenir d'administrer dans un sens conforme aux aspirations légitimes des gouvernés, de façon à ce qu'il y ait consentement de ceux-ci à la politique des premiers. On ne veut pas entendre parler d'un libre essor intellectuel et économique au profit des nationalités groupées en corps d'Etat hétérogènes. La Russie, dit-on à Pétersbourg, ne consentira jamais à n'être qu'une confédération de peuples; pour la Russie, l'autocratie du tsar est un article de foi, une nécessité primordiale.

Si généreux que soient les sentiments exprimés par M. Wilson au sujet de la paix future, il s'est glissé dans son programme pacifiste une affirmation qu'on ne saurait laisser passer sans la redresser. M. Wilson demande qu'on reconnaisse le principe que « les gouvernements tirent leur pouvoir du consentement seul de ceux qui sont gouvernés ».

Cette théorie purement humaine du pouvoir vient de Jean-Jacques Rousseau. Le droit de gouverner dérive de Dieu comme de son principe naturel et nécessaire. Le peuple peut désigner les personnes qui seront investies du pouvoir de gouverner, mais il ne leur confère pas l'autorité même en vertu de laquelle elles gouverneront.

La campagne contre le gouvernement devient toujours plus violente en Italie. Le ministère en est ébranlé à une heure où il a besoin de tout son prestige. Cette guerre, comme nous l'avons déjà dit, est le fait des partis interventionnistes, des « sauveurs de la patrie », qui ont pour ainsi dire monopolisé le patriotisme et se croient nés pour diriger le pays. Eux qui ont tant reproché aux socialistes leurs attaques contre les hommes politiques responsables de la guerre, ils ne cessent de vilipender tel ou tel membre du ministère, soulevant des questions d'une délicatesse extrême. Ils espèrent provoquer une crise ministérielle. Les honnêtes gens ne les laisseront pas faire.

L'ancien premier ministre Giolitti est arrivé à Rome; il a été reçu par plusieurs députés et sénateurs. M. Giolitti fera à Rome un séjour d'une certaine durée. Le Popolo d'Italia invite les interventionnistes à surveiller ses faits et gestes.

Mgr BACCARIANI
Administrateur apostolique du Tessin
De l'Osservatore Romano:
Mgr Bacciarini, le très zélé curé d'autrefois de la paroisse de Saint-Joseph près la Porte triomphale, a donné, à l'occasion de sa consécration épiscopale, un dîner à huit cents pauvres de sa chère paroisse, quatre cents hommes le premier jour et quatre cents femmes le second. Ces pauvres ont bûni et été leur ancien curé dont la mémoire et les bienfaits resteront impréissables dans la paroisse de Saint-Joseph.

A propos d'industrie

Un Fribourgeois établi au dehors nous écrit:
J'avais lu avec beaucoup d'intérêt l'article paru dans la Liberté du 27 décembre 1916 sous le titre « Une industrie fribourgeoise possible. »

Il m'a suggéré quelques réflexions que je m'autorise à vous communiquer. Je crois qu'il n'est pas simplement naturel qu'on songe à « ressusciter les industries disparues », mais il me paraît y avoir un pressant devoir pour chacun de coopérer, dans la mesure de ses forces, à en créer de nouvelles.

La guerre a été pour nous une grande leçon; sachons en profiter. Fribourg fut jadis un centre réputé pour ses tanneries et ses fabriques de draps. Si cette prospérité existait encore, ces industries d'antan seraient un véritable bienfait et les avantages qu'en retirerait le pays tout entier dans les temps que nous traversons dépassent toute appréciation.

Mais à quoi bon perdre son temps en regrets; mille fois mieux vaut aviser sans retard et ne pas perpétuer ou renouveler les fautes commises.

Tâchons avant tout de conserver et de maintenir les quelques industries que nous possédons. Il est logique de commencer par là. Si la situation — disons la santé — de l'une ou l'autre est chancelante, examinons tout d'abord s'il n'y a pas moyen de la consolider. Ne jetons pas le manche après la cognée et ne renonçons à lui conserver l'existence qu'après nous être persuadés que plus rien ne peut la sauver.

Mais encore faut-il que ceux qui entreprennent cette œuvre méritoire se sentent eux-mêmes soutenus et appuyés. Nos lois, nos autorités, nos services industriels, l'opinion publique elle-même, doivent être préparés, orientés vers ce but et animés de la même volonté de conserver les industries existantes et d'en favoriser, par tous les moyens, l'évolution de nouvelles.

L'industrie, pas plus que l'individu, n'échappe au principe de la sociabilité. Une nouvelle industrie se rapprochera donc de préférence d'industries déjà existantes qui pourront lui être utiles d'autant mieux qu'elle obtient ainsi du même coup la quasi-certitude que le milieu est favorable à son développement puisque d'autres y prospèrent. C'est la Self-attraction des centres industriels.

Mais là où ce noyau d'attraction manque encore, là où il s'agit de le créer, de provoquer l'établissement d'entreprises industrielles, il faut accorder des facilités aux industries qui s'offrent d'elles-mêmes et faire des avances à celles qui n'attendent peut-être que ce geste pour planter leur tente en cet endroit.

L'industrie, qui doit nécessairement s'établir au plus près des moyens modernes de communications, ne doit pas être obligée d'aller se terrer dans un coin perdu. Il ne faut pas non plus vouloir l'exploiter et en profiter avant qu'elle ait produit ses fruits. Enfin, si, au début, des moments difficiles doivent être surmontés, il faut que surtout alors l'industrie naissante trouve dans son ambiance l'appui moral et financier dont elle peut avoir besoin.

Pour que l'industrie s'implante et qu'elle se développe, il est nécessaire qu'elle soit assurée de trouver autour d'elle un large esprit de sacrifice et de dévouement. Il y a donc sans contredit une certaine préparation du milieu à effectuer préalablement.

C'est là une chose facile si chacun est persuadé de l'utilité de la cause et travaille à sa réalisation.

Lorsque nous saurons cette préparation achevée ou tout au moins en bonne voie, alors, à petit jet, dans la mesure de nos moyens, avec hardiesse mais aussi sans ambition déraisonnée, édifices et multiplicités nos œuvres sans plus craindre de les voir s'écrouler. Sachons être modestes au début. Soyons comme le laboureur qui sème et qui peine avant de récolter.

Les grands centres industriels, les « Essen » de tous pays ont, la plupart, débuté bien modestement et n'ont pris leur essor qu'après bien des peines et des labeurs et grâce seulement à la sollicitude et à l'appui qu'ils ont trouvé partout autour d'eux, mais particulièrement auprès des autorités.

Si j'ai cru devoir insister sur l'état de préparation du milieu dans lequel on veut planter l'industrie, c'est qu'il y a là pour elle une question de vie ou de mort. L'industrie est semblable au corps humain. Elle doit nécessairement se trouver placée dès l'abord dans des conditions telles qu'elle puisse vivre. Or donc, toute industrie que l'on crée doit être soigneusement placée dans ces conditions. En d'autres termes, il y a lieu, avant sa création, d'étudier et de rassembler ces conditions pour asseoir l'édifice sur des bases solides.

Comme les données sont différentes et varient pour chaque cas, cette étude doit être entreprise et menée sérieusement pour chaque nouvelle affaire et on ne saurait impunément s'en dispenser.

Si une industrie est née viable, théorique-

ment elle ne s'éteindra que par la volonté de ceux qui l'ont créée.

Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et d'un coup d'œil jeté en arrière on est tenté de conclure que, chez nous, la vie des industries est particulièrement courte et leur santé délicate.

Je n'en reviendrai plus aux draperies et tanneries d'autrefois, mais, au cours du dernier siècle, que d'entreprises sur lesquelles se fondaient de belles espérances n'ont pas disparu!

Et, tout récemment encore, n'avons-nous pas laissé disparaître de notre canton, voire même aux portes de la ville capitale, des industries qui fleurissaient ailleurs? Heureusement, et je m'empresse de le souligner, il en est d'autres qui prospèrent et se développent à l'envi.

Mais pourquoi donc celles-ci font-elles leur chemin tandis que d'autres périssent?

Si les conditions dans lesquelles l'affaire s'est trouvée placée dès le début ne lui permettaient pas de se développer et de prendre son essor, c'est que, alors, on a péché par imprévoyance ou par optimisme exagéré et dans le 99 % des cas de ce genre on a négligé l'étude dont je parlais plus haut, faisant ainsi fi de la plus élémentaire prudence. On a agi impulsivement, sans réflexion, traitant même peut-être d'insensés ceux qui perdent leur temps à scrupuleusement les chances de succès avant de se décider.

Mais, m'objectera-t-on peut-être, il n'en manque pas qui sont partis simplement sur la bonne mine d'une affaire et qui ont réussi. C'est possible, à chaque règle ses exceptions, mais encore s'agit-il généralement en ce cas d'affaires si peu importantes que l'hésitation à les classer dans les industries proprement dites ou tout au moins dans celles qu'il nous faut pour former le centre d'attraction, le noyau dont j'ai parlé plus haut.

Je crois utile de souligner que je n'exclus nullement la petite industrie; bien au contraire, c'est celle-ci que nous voulons tout d'abord, c'est à elle qu'est réservé le finissage du milieu dans lequel la grande industrie pourra se développer; c'est en pensant à la petite industrie que je disais plus haut qu'il faut savoir être modeste au début.

Malgré cela, et en dépit de toutes les limitations obligées, nous pouvons en toute tranquillité admettre que nous n'avons que l'embaras du choix.

J'ai dit que la guerre a été pour nous une grande leçon. Quel est l'industriel qui n'a pas été frappé — peut-être même sérieusement gêné — par l'état de dépendance dans lequel la Suisse se trouvait au moment où la guerre a éclaté? Nous ne nous doutions guère de ce qui surviendrait, ou, du moins, si quelques-uns s'en doutaient, personne n'avait estimé toute lourde dépendance à sa valeur réelle.

Les choses ont, heureusement, quelque peu changé. Nos industries, dans leur ensemble, ont fait un léger pas en avant, mais il est encore bien timide et bien loin de ce qu'il doit être pour nous affranchir de l'étranger. N'est-ce pas assez que nous soyons tributaires de lui pour les produits du sol et les matières brutes de première nécessité (blé, pétrole, charbon, fer, etc.)?

Tâchons au moins de pourvoir nous-mêmes au surplus, et ce surplus, c'est précisément le produit de l'activité industrielle.

Il semble que le moment soit venu de multiplier les efforts, d'émettre des idées, d'ébaucher des projets et d'en préparer la réalisation pour un avenir prochain.

Je ne crois guère à la « résurrection » des industries de jadis; mais, qu'à cela ne tienne, il y en a bien d'autres qui peuvent les remplacer. On a déjà parlé ici même de l'industrie des jouets, puis de celle des crayons et d'autres encore.

Je ne cherche pas à savoir si celles-ci sont des mieux indiquées d'après nos aptitudes et nos moyens, pas plus que je ne veux prétendre en citer qui pourraient être plus appropriées.

Je veux seulement énumérer au hasard, et entrer beaucoup d'autres, quelques industries qui nous font totalement défaut en Suisse ou dont l'insuffisance à tous points de vue est notoire, ou encore quelques-unes dont la diversité et la multitude des applications permettent de faire un choix selon ses idées et ses moyens, sans crainte de se heurter à une concurrence déjà établie et avec laquelle il faudrait, dès le début, entamer la lutte.

Telles sont les industries chimiques, qui, à l'heure actuelle, constituent peut-être le plus vaste champ d'investigation industrielle. Il en est de même d'une quantité d'industries électriques et mécaniques.

Nous manquons totalement, en Suisse, de fabriques de porcelaines industrielles pour l'électricité, de raffineries de cuivre, de fabriques de manomètres, de tuyaux en acier étiré, de tuyaux flexibles en métal, de machines à écrire, à calculer, etc. Les fabriques d'outils, les fabriques d'instruments de mesures en général, les acieries, les laminiers, sont loin d'être en mesure de faire face à la demande. Il faut avoir le nez fin — comme on dit vulgairement — pour savoir où trouver en Suisse des fabriques

de caoutchouc, de toiles métalliques, d'appareils de détente automatique pour les gaz, de tubes Bergmann, d'électrodes en charbon, etc., etc.

La production de la soude, le forage des obus à la presse, le remplissage des tubes d'acétylène, dissous avec la masse spongieuse nécessaire, la fabrication des objets en laiton comprimé, celle de l'orfèvrerie en sont encore à leurs débuts et c'est tout au plus si, pour l'un ou l'autre de ces produits, on commence à entendre parler de timides développements.

Après tantôt trois ans de guerre, on n'a pas réussi à remédier en Suisse à la pénurie complète de verres d'optique; les fabriques de lampes à incandescence en sont encore réduites à se pourvoir d'ampoules à l'étranger; même les douilles de lampes électriques, les thermomètres, ainsi qu'une quantité d'appareils médicaux et d'instruments de laboratoires nous sont encore exclusivement fournis par l'étranger. Et je pourrais encore allonger la liste; mais ce qui précède me paraît assez édifiant et suffit à mes fins.

Est-ce que ces diverses industries auraient toutes indifféremment les mêmes chances de s'implanter facilement et de prospérer à Fribourg? Oh! assurément non; du reste, j'ai bien spécifié que cette liste, d'ailleurs très incomplète, ne devait pas être prise comme des propositions au choix.

Ce ne sont pas les ressources intellectuelles qui nous font défaut. Les écoles ne nous manquent pas; elles se chargent de nous fournir plus de personnel technique que nous n'en pouvons occuper et ce dernier doit donc, bon gré, mal gré, offrir services au dehors. C'est peut-être parfait jusqu'à un certain point, car, somme toute, qui rien n'a vu, rien ne peut; mais, enfin, il n'y a pas nécessité pour nous, que je sache, de battre un record sur ce point.

Et, du reste, quelles sources de prospérité et de richesses pour notre petite république si, un jour, l'industrie s'y implantait sérieusement!

Allons, il faut vouloir, et, si les temps ne sont pas encore des plus propices, ils ne tarderont plus beaucoup à le devenir.

Mettons-nous donc au travail avec ardeur, choisissons-nous un programme et édifions sur de bonnes bases, pour le bien-être et la prospérité de notre pays, pour le futur Fribourg industriel!

C. M.

A la frontière allemande

Le commandant des troupes allemandes assurant la garde de la frontière entre l'Alsace et la Suisse, a publié l'avis suivant, à l'intention des habitants alsaciens et suisses de la zone neutre:

« La clôture de fil de fer élevée le long de la zone neutre est traversée d'un courant électrique. Est mortel pour les hommes et les animaux, non seulement le contact direct du corps avec la clôture, mais aussi, suivant les circonstances, le contact indirect à travers des objets. Le même effet se produira si l'on touche les deux barrières extérieures. Les maîtres des communes alsaciennes situées à l'intérieur de la zone sont chargés de faire connaître cet avis dans leurs communes. »

Nos exportations outre-mer

Suivant une communication du consulat de Suisse à Rotterdam, les compagnies de navigation néerlandaises ne refusent plus les marchandises suisses.

La Thurgauer Zeitung donne les détails suivants sur l'affaire qui avait motivé le refus des compagnies hollandaises de navigation:

La maison d'expédition Schüttler était installée à Romanshorn. Schüttler, son frère cadet, une femme et un nommé Büsser constituent le personnel de la maison.

C'est un procès au sujet de contestations douanières, aux Etats-Unis, qui fit découvrir le pot aux roses. Le gouvernement anglais, mis en garde, procéda aussitôt à une enquête à Rotterdam, où l'on reconnut faux un certain nombre de certificats d'origine censés émaner du consulat anglais de Saint-Gall.

Schüttler, aussitôt suspecté, fut arrêté. On découvrit chez lui de grandes quantités de formulaires (qui sont, d'ailleurs, délivrés par le consulat à qui les demande) et de faux timbres en caoutchouc. La signature du consulat était contrefaite et, grâce à ces procédés, on faisait passer en Amérique de la marchandise allemande, certifiée suisse.

Parmi les marchandises exportées ainsi sous faux pavillon suisse, se trouvent des broderies de Plauen, en Saxe, la plus redoutable concurrence allemande de la place de Saint-Gall.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 24 janvier

Communiqué français d'hier jeudi, 25 janvier, à 3 h. de l'après-midi : Les Allemands ont tenté, sans succès, après un vil bombardement, un coup de main sur nos tranchées, à 5 kilomètres au sud-est de Berry-au-Bac. L'ennemi a laissé des morts sur le terrain.

Communiqué allemand du 25 janvier : Groupe du kronprinz Rupprecht : Dans l'Artois, entre l'Ancre et la Somme et sur le front de l'Aisne, l'activité de combat de l'artillerie et des lance-mines s'est accrue par intervalles. Plusieurs fois on est venu, sur le terrain entre les deux lignes, à des rencontres de détachements de reconnaissance.

Au sud-est de Berry-au-Bac (au nord-ouest de Reims), des groupes d'attaque prussiens et saons ont pénétré dans les tranchées françaises et sont rentrés, après un combat acharné, avec un officier et trente hommes prisonniers et avec deux mitrailleuses.

Groupe du kronprinz allemand : Les éclaireurs d'un régiment de réserve hanovrien ont réussi, par une crâne attaque sur la hauteur de Combres, à vaincre un poste français numériquement trois fois supérieur, et à le ramener dans notre ligne avec une mitrailleuse.

Dans les Vosges, une poussée d'un détachement de patrouille français, sur le Hilsenfirst, a échoué.

Le temps clair a favorisé l'activité des deux côtés.

Communiqué anglais d'hier jeudi, 25 janvier, à 6 h. 30 min. du soir :

Au cours d'un raid exécuté dans d'excellentes conditions, aujourd'hui à midi, dans la région d'Hulluch, nous avons détruit un abri et fait subir de fortes pertes à l'ennemi. Un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains. Nous avons eu quatre hommes légèrement blessés.

Deux coups de main allemands ont échoué, la nuit dernière, à l'est de Fauquissart. Un détachement est parvenu, à la faveur d'un violent bombardement, à atteindre nos tranchées, le matin, vers Ypres; il a été aussitôt rejeté et la position a été réorganisée.

Grande activité de l'artillerie au cours de la journée, dans le secteur d'Ypres. Nous avons répondu avec efficacité et bombardé avec excellents résultats les tranchées allemandes à l'est de Neuville-Saint-Waast.

Journée du 25 janvier

Communiqué français d'hier jeudi, 25 janvier, à 11 h. du soir :

Notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations et batteries allemandes dans la région de Bures (nord-est de Lunéville) et au Hartmannswillerkopf.

Lutte d'artillerie assez vive en Haute-Alsace. Aucun événement important sur le reste du front.

Communiqué allemand d'hier soir, jeudi, 25 janvier :

Sur la rive ouest de la Meuse, vive activité combattante au Mort-Homme. A part cela, rien d'important sur le front occidental.

Une parole du général Nivelle

Paris, 25 janvier.

Répondant aux félicitations de la Municipalité de Dunkerque, le général Nivelle a écrit au maire : « Encore un peu de patience et surtout une confiance absolue et inébranlable dans la grande victoire. »

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Rome, 25 janvier.

Dans la zone du Tonale (val Camonica, frontière ouest du Trentin), activité insolite de l'artillerie ennemie, violemment contre-battue par la nôtre.

Sur tout le reste du front, d'abondantes chutes de neige ont restreint les actions d'artillerie à des tirs intermittents.

DE LA BALTIQUE A LA MER NOIRE

Berlin, 25 janvier.

Front prince Léopold de Bavière. — Des deux côtés de l'Aa (Riga), plusieurs positions fortifiées russes, sur une largeur de dix kilomètres, sont tombées entre nos mains à la suite de nos attaques, avec 14 officiers, 1700 hommes et treize mitrailleuses. De fortes contre-attaques des réserves amenées n'ont pas pu entraver nos progrès.

Groupe Mackensen. — Dans la plaine roumaine, par un froid rigoureux, en général, calme. Le long du Danube, canonnade d'une rive à l'autre et escarmouches des postes.

Pétrograd, 25 janvier.

Des attaques obstinées de l'ennemi contre nos troupes entre le marais de Tiroul et la rivière Aa ont d'abord été repoussées par notre feu, puis, ensuite d'une contre-attaque impétueuse d'un de nos régiments, l'ennemi a été délogé des collines près de l'extrémité est du marais de Tiroul et rejeté vers le sud.

A l'est de la rivière Aa, nos éléments ont pris l'offensive dans la direction sud du village de Kalatzen. Les Allemands, ayant bombardé les assaillants par un violent feu d'artillerie, ont prononcé une contre-attaque et repoussé nos troupes d'une demi-verste jusqu'à une verste et demie vers le nord. Une lutte acharnée continue.

Berlin, 25 janvier.

Communiqué du soir : Dans l'est, nos troupes ont progressé sur les deux rives de l'Aa.

Les Alliés et la Grèce

Athènes, 25 janvier.

Le gouvernement grec a adressé hier aux ministres des puissances alliées une lettre officielle disant que, conformément à la promesse donnée dans sa réponse aux ultimatum des gouvernements alliés du 28 décembre 1916 et du 8 janvier 1917, le gouvernement royal présente ses excuses formelles à Lours Excellences, les ministres de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie, en raison des regrettables événements des 18 novembre et 1^{er} décembre 1916.

La cérémonie solennelle du salut aux drapeaux des Alliés aura lieu samedi, devant le Zappeion. Les ministres des puissances alliées y assisteront en uniforme, ainsi que l'amiral commandant en chef des forces navales.

Athènes, 25 janvier.

Le Journal officiel publie un décret royal remplaçant le général Calliari, commandant du premier corps d'armée, par le général Hennakis.

Les ouvriers anglais et la paix

Manchester, 25 janvier.

Le congrès du Labour party a repoussé, par 1,498,000 voix contre 696,000, la convocation du congrès socialiste international au moment de l'ouverture des négociations de paix, mais il a adopté par 1,036,000 contre 484,000, une conférence entre représentants ouvriers des pays alliés. Il a repoussé, par 1,697,000 voix contre 302,000, un projet de résolution tendant à faire immédiatement des propositions de paix.

Conférences navales

Paris, 25 janvier.

L'Echo de Paris dit que l'amiral Lacaze est rentré hier à Paris, revenant de Londres, où d'importantes conférences navales ont eu lieu et ont amené une entente complète entre les différentes marines alliées.

La Suisse humanitaire

Les Suisses de Paris ont fait construire une centaine de voitures sanitaires d'une forme particulière, qui, glissant sur de lourds patins recouverts en cuir de cygne permettent d'évacuer rapidement les soldats blessés sur les hauteurs de l'Alsace.

Et, à l'avant de chaque traineau, l'Helvétie est symbolisée par une figurine ornée d'écussons.

La guerre sur mer

On donne de Londres les détails suivants sur la saisie par les Allemands du courrier du vapeur postal Prince Enrick. Arrivé à la hauteur de Flessingue, le Prince Enrick fut visité par un détachement d'officiers et de marins allemands, qui saisirent une somme de 1 million destinée à

l'Angleterre et des diamants pour une somme de 10 millions. Le vapeur fut ensuite conduit à Zeebrügge, puis à Ostende, et enfin relâché.

Pétrograd, 25 janvier.

Communiqué du grand état-major russe : Dans la mer Noire, un de nos sous-marins a coulé près du Phosphore quatre voiliers et a capturé trois autres à se jeter à la côte, où ils ont été brisés par la tempête.

Controverse

Vienne, 25 janvier.

(B. C. V.) — On mande du quartier militaire de la presse :

Le gouvernement austro-hongrois a protesté, le 16 mai et le 12 juillet de l'année dernière, auprès des pays neutres, contre le fait que des sous-marins ennemis ont torpillé sans avertissement, dans l'Adriatique, des vapeurs de côte austro-hongrois comme le Daniel, l'Ernoe, le Zagreb, le Dubrovnik, etc.

Après une demi-année écoulée, le gouvernement italien adresse aux neutres une note circulaire, datée du 22 novembre 1916, dans laquelle il s'inscrit en faux contre les protestations du gouvernement austro-hongrois. Il parle ensuite du cas des navires italiens Ancona, Letimbro et Siena.

Le gouvernement austro-hongrois rappelle que l'Ancona avait été averti avant son torpillage et que les personnes qui se trouvaient à bord ont été évacuées avec précaution. Les pertes de vies humaines furent dues à des causes indépendantes de la volonté des marins autrichiens.

Le cas du Letimbro est le suivant : Un sous-marin austro-hongrois ayant aperçu, le 29 juillet 1916, dans la Méditerranée, une grande distance, un vapeur, établit qu'il s'agissait d'un transport d'environ 2000 tonnes, sans pavillon ni passerelle. Lorsque le sous-marin fut devant la proue un coup d'avertissement, le vapeur accéléra son allure et ouvrit le feu. Il en résulta un combat d'artillerie. Après 20 minutes, le vapeur cessa le feu et mit ses canots à la mer. 5 canots furent mis à l'eau. Le sous-marin crut alors qu'il s'agissait d'un transport de troupes ou d'un croiseur auxiliaire; il s'approcha en continuant à tirer, puis lança une torpille, lorsqu'il n'y eut plus personne à bord. Le vapeur coula alors en deux minutes. Le capitaine du vapeur a reconnu avoir fait ouvrir le feu sur le sous-marin au moyen de deux canons. En raison de la grande distance, le sous-marin ne put pas remarquer si le vapeur hissa, comme on le dit, le drapeau blanc.

Le cas du vapeur Siena est analogue. Aperçu le 4 juin 1916 par un sous-marin austro-hongrois, alors qu'il se dirigeait vers Marseille et avait par un coup de canon, le vapeur, au lieu de s'arrêter, commença à faire feu de ses canons sur le sous-marin. Le sous-marin était donc obligé de faire usage de son artillerie, mais il n'a pas tiré sur les canots de sauvetage.

Il y a une année

28 janvier 1916

En Artois, les Allemands s'emparaient de positions bordant la route Vimy-Neuville.

Le premier ministre monténégrin déclare aux journalistes français que le roi et le gouvernement ont abandonné la lutte, mais sans traiter avec l'Autriche.

Nouvelles diverses

M. Benjamin Vallotton a fait, à la Sorbonne, à Paris, une conférence sur l'Alsace-Lorraine.

L'Université américaine de Columbia demande à M. Wilson de prendre les moyens de faire cesser les déportations de civils belges.

L'empereur du Japon a dissous la Chambre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Distinction

Un religieux italien, le Père franciscain Centi, a été décoré de la croix de chevalier de la couronne d'Italie pour les magnifiques allocutions patriotiques

qu'il a prononcées, à Gênes, devant les autorités civiles et militaires.

Echos de partout

LA SOURIS DE L'AVOCATE

Les avocats du barreau parisien, toutes excellentes patriotes, ont, sur le front des fileils plus ou moins nombreux. Me Maria Verone délient le record; elle est la marraine de deux cent quarante-deux fileils.

La moyenne des fileils des autres avocates est de huit à dix.

Une d'elles, Mlle H., est marraine d'un vaillant officier (croix de guerre) qui, en témoignage de sa reconnaissance, lui a, lors d'une récente permission, apporté des tranchées une petite souris blanche apprivoisée.

L'animal lui a fait de l'œil, qui l'a dégoûté du nom de Thémis. Thémis ne dort pas sur les dossiers; elle préférerait le grignoter.

MOT DE LA FIN

Humour anglais :

Elle. — M'avez-vous rapporté quelques souvenirs ?

Lui. — Rien que cette petite boîte que le docteur m'a extraite de l'épaule.

Elle. — Moi qui aurais tant voulu un casque !

Confédération

Nos relations commerciales avec l'Autriche-Hongrie

Selon une déclaration du premier ministre Tisza à la Chambre hongroise, l'Autriche-Hongrie n'a pas dénoncé le traité de commerce avec la Suisse, qui expirait le 31 décembre 1916.

Nos antimilitaristes

Par 43 voix contre 40, le parti socialiste du 3^{ar} arrondissement de Zurich s'est prononcé pour les thèses de la majorité antimilitariste de la commission nommée par le parti socialiste pour étudier la question militaire. Ces thèses sont celles de Neuf et Cie; généralisation du refus de servir, refus de tout crédit militaire, renonciation à la défense nationale, etc.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les colis postaux pour la France

A partir du 30 janvier, les colis postaux, expédiés dans un but commercial, à destination de la France et des pays pour lesquels la France sert d'intermédiaire, devront de nouveau être accompagnés d'un certificat de nationalité.

Les départs de deux déserteurs

Deux déserteurs allemands arrivés dans le Jura bernois, à Pleigne, ont déclaré que les Allemands ont concentré 125,000 hommes à proximité immédiate de la frontière suisse, pour prendre de flanc droit une avance française contre Altkirch-Mulhouse.

Echange de grands blessés

Les échanges de grands blessés entre la France et l'Allemagne sont suspendus pour un temps indéfini.

Par contre, les échanges de grands blessés entre la Serbie et l'Autriche ont commencé. Les officiers serbes sont conduits en Italie, les soldats en France. Un premier convoi de 300 Serbes a traversé notre pays, en échange de 400 Autrichiens, qui avaient été internés en France.

Calendrier

SAMEDI 27 JANVIER

Saint JEAN CHRYSOSTOME.

évêque, Docteur de l'Eglise

Saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, fut un martyr du devoir pastoral. Il disait avec saint Paul : Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Evangile.

21 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

UN MARIAGE EN 1915

Par M. MARYAN

XIV

Chère tante, vous aviez beau me gronder de désappointement, je suis très contente de Mallcourt. Cette vieille demeure est vraiment belle, avec ses toits exquis; des revêtements de plantes fleuries cachent ses fissures; et il y a une perspective de bois, de prairies qui sentent la menthe et le thym, et un petit étang pittoresque que je dessine ou photographie chaque jour sous un nouvel aspect.

Ce n'est pas très méublé; je devrais même dire que ça ne l'est pas du tout. Mais dans chacune des hautes fenêtres, venues de tentures, s'encaisse un paysage d'un vent idéal. J'ai trouvé une amusante maisonnette et de la croquette très drôle au village voisin, et j'ai organisé un intérieur rustique très supportable.

Et puis, il y a Nittel, Courcéville et Martigny, tout proche de nous. J'y vais seule, ou avec papa, qui est d'ailleurs contenté que je l'accompagne à ses sabbats. Mais je ne peux cependant pas aller au casino sans lui. J'ai vaincu M. Moreuil et les d'Arnonnes. Mais j'ai décliné leur suite, n'étant pas organisée pour recevoir, comme vous le pensez bien.

Naturellement, et pour la même raison, nous n'avons pas songé à faire de visites de voisinage. J'aperçois, le dimanche, à l'église,

des gens assez démodés et gourmés; mais, me plaindraient-ils, que je n'imposerais pas à mon père l'affreuse corvée d'aller les voir. Et puis, comme je vous le disais, nous sommes simplement campés.

Jouissez de votre beau voyage. Vous me donnez envie d'en faire un pareil, même si, pour cela, il est absolument indispensable de se marier...

Ma petite Annet, en hâte ma tendresse et le souvenir affectueux de Lucien...

Jamais je n'ai été aussi heureuse. Je ne veux pas te chanter « l'hymne de mon bonheur »; comme disait la romance de ma jeunesse; ce serait ridicule à mon âge. Mais la pauvre tante est bien gâtée et bien aimée.

Je suis ravie que la villegiature te plaise; si peu confortable que je me la figure. Mais tu retrouveras ton chez-nous avec plaisir, j'imagine.

Est-ce que ce château de Mallicourt a quelque rapport avec le petit sous-lieutenant que nous rencontrâmes dans le monde, et qui est, paraît-il, si absolument pauvre?

Ma petite Annet, nous partons pour les Dolomites, Naples devient trop chaud.

Lucien y a pourlant des amis; nous voyons une société cosmopolite exquise. Tous les soirs nous dinons en ville, et les très-sons aussi curus ici qu'à Paris.

Nous brûlerons Rome; je ne me sens pas très en dévotion, et je ne suis pas fanatique des vieilles pierres...

Chère tante, mon voyage, à moi, comprendra Rome, qui me rendra peut-être dévot, se-

lon le désir de mon cher père. J'ai essayé de le satisfaire à cet égard, mais le chantage et l'enfant de cœur détonnent à me rendre folle et me font trouver la grand-messe bien longue.

J'ai cependant fait connaissance avec une petite bonne Secur, rustique, mais spirituelle, qui m'emploie à orner l'autel, et qui m'a entraîné chez un horrible vieux malade, à qui j'ai apporté du tabac, mais que je ne gênerai pas de mes visites, car il est peu ragotant. Comment existe-t-il au monde tant de Sœurs de charité? C'est merveilleux. Moi, j'aimerais mieux mourir.

Les bois sont feuillus, ravissants. Si j'avais la moindre fibre poétique, je vous écrirais des sonnets. Mais je suis terriblement positive.

Est-ce que vous avez donné des ordres pour que l'on m'envoie ma pension le premier juillet, ma petite tante chérie? Les embellissements de Mallicourt m'ont dévorée, et je suis un peu pauvre...

XV

Vrai, notre correspondance n'est pas transcendante, se dit Annet en fermant le dernier spécimen de ces lettres banales. Ma tante m'écrit comme on accomplissait une corvée, et moi je m'applique à paraître enchantée de mon sort, et à ne rien laisser deviner de ce que je pense... Je crois que j'aimerais mieux, cependant, aller vivre dans sa lingerie, en attendant qu'elle se débarrasse de moi au profit d'un mari...

Elle soupira avec impatience. Un mari lui apparaissait invariablement sous les traits de Karl Maignien. Ce n'était pas qu'il fût désagréable; mais si elle avait parfois possédé une

pointe dans l'idéal, il ne réalisait d'aucune manière ce rêve furtil.

Elle écrivait près d'une fenêtre du salon, une fenêtre qui enfilait la vallée et la route. De loin on pouvait voir arriver les visiteurs, qui d'ailleurs, n'étaient pas nombreux, et dont la venue concernait exclusivement la cuisine.

Année fut donc très étonnée, en jetant un coup d'œil sur la route qui longeait le ruisseau, d'apercevoir une petite tache noire et blanche, qui se mouvait rapidement, et se dirigeait évidemment vers Mallicourt, puisque Mallicourt fermait la vallée.

La petite tache noire et blanche ne pouvait être que Secur Marguerite. Annet était tellement privée de distractions que cette visite inattendue lui causa un certain plaisir. Pendant les quelques minutes que mit la Secur à arriver, elle chercha toutes les raisons qui pouvaient l'amener, et, prenant son chapeau de jardin, elle traversa rapidement la cour pour aller au-devant d'elle.

Ma petite Secur, soyez la bienvenue! cria-t-elle gaiement. Quel bon vent vous amène?

Comme c'est beau ici! dit la Secur, jetant sur les vieux bâtiments un regard émerveillé. Ces grandes, larges fenêtres! Et ces roses rouges! Quel superbe pensionnat ou quel bel hospice on aurait ici!

Entrez, ma Secur, si y a bien une chaise à vous offrir, quoique les meubles soient plutôt rares.

La Secur la suivit dans le salon, et jeta un nouveau regard autour d'elle.

C'est comme un parloir de couvent, fût-il naïvement. Mais j'aime cela, naturellement.

Au Grand Conseil de Genève

Pommes de terre avariées

Enseignement diplomatique

Genève, 25 janvier.

Le Grand Conseil a eu, mercredi, une séance intéressante.

L'Etat a acheté pour le ravitaillement de la ville et des communes suburbaines un stock considérable de pommes de terre qu'il a entreposé dans les caves du collège de la Prairie. Ces précieux tubercules, entassés et peu aérés ont été fortement diminués par la pourriture; aussi, en est-il résulté un fort déchet et une perte élevée pour l'Etat. A la question posée par M. le député Micheli, le Conseil d'Etat a répondu par l'organe de M. le conseiller Rochaix. Celui-ci a plaidé les circonstances atténuantes; les pommes de terre contenaient déjà à leur arrivée, des germes de maladie. Il eût été imprudent de les refuser; car les difficultés d'approvisionnement sont insurmontables et la population eût été privée totalement de cet aliment indispensable. Le déchet n'a pas dépassé le 10 %. Une réclamation a été adressée à Berne pour obtenir une indemnité de 20,000 francs. Le Département de l'Agriculture a pris toutes les précautions désirables et il n'est pas responsable de ce qui est arrivé.

Après ce hors-d'œuvre, le Grand Conseil a entamé la discussion du projet de loi déposé par M. le député Guinand, tendant à la création d'une chaire d'histoire diplomatique d'une licence et d'un doctorat en sciences diplomatiques et d'une bibliothèque diplomatique.

M. le conseiller d'Etat Rossier a soumis le projet à une critique acerbe et très approfondie. Il faudra tout d'abord obtenir un préavis de la faculté de droit et du sénat universitaire, puis s'entendre avec le Département politique fédéral, car ce n'est que de ce côté-là que les étudiants de cette section pourront trouver le débouché. Ce n'est qu'après ces négociations que le Conseil d'Etat sera en mesure d'émettre une opinion motivée. Genève n'est pas une capitale d'Etat. Un tel enseignement ne se donne qu'à Paris et ne pourrait être créé chez nous que sur une base nationale. Déjà nous possédons à l'Université toute une série de chaires d'histoire; les traités internationaux sont étudiés et commentés dans ces cours. La chaire de droit international traite déjà ce sujet. Il est certain que nos diplomates et nos consultants connaissent insuffisamment les conditions économiques de la Suisse. En terminant, M. Rossier formule le vœu que la diplomatie nouvelle ne soit pas l'art de tromper les hommes, mais se conforme en toutes circonstances aux principes éternels de la morale.

M. H. Fazy, avec son humour habituel, émet que M. Guinand, en voulant créer l'enseignement diplomatique, fait preuve de présomption. Ce n'est pas nous qui sommes les ministres et les conseillers, mais le Conseil fédéral. La dépense qu'occasionnerait la création de cette chaire doit être prise aussi en considération. M. Guinand se fait des illusions; se figure-t-il qu'il dresse un diplomate comme on dresse un cheval de course? On nait avec certaines qualités, et les qualités diplomatiques ne s'acquiescent guère que par la pratique des hommes et des affaires. Il y a deux manières de concevoir la diplomatie: celle du proposant, qui est la manière monarchique, et l'autre, qui est la nôtre, qui est toute différente, opposée même, qui est la manière suisse, la manière républicaine. Dans ce domaine, il faut appliquer les mêmes principes de moralité qui doivent exister dans les rapports entre les citoyens. M. Fazy s'oppose à ce qu'on enseigne à nos futurs représentants à l'ouïver, à baisser, à dissimuler et à tromper le voisin. Moins on fera de diplomatie, mieux la Suisse se portera.

M. Guinand réplique aux deux orateurs précédents; il estime, au contraire, que puisqu'on crée de nouveaux postes diplomatiques, on doit instruire et armer les jeunes gens qui se destinent à cette carrière. Un pays ne saurait vivre isolé. Instruire cet enseignement à Genève n'est rien de présomptueux. Tant vaut le professeur,

Après tout, on a besoin de si peu de chose, ici-bas!

Croyez-vous, ma petite Secur? Moi, j'ai beaucoup de besoins, et vous-même, vous avez plus de désirs que vous ne le dites.

Moi! s'écria la religieuse, ouvrant ses yeux limpides.

Oui, vous! Vous voudriez une statue de sainte Anne pour l'église, parce que votre mère était Bretonne, et un matelas pour le vieux Chamlot, et des kilomètres d'étoffe pour habiller les petites loqueteuses du village. Et vous voyez bien que vous prendriez Mallicourt pour y mettre vos malades!

(A suivre.)

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTÉ seront mises à la poste les premiers jours de février. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrons obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION

ABONNEMENTS MILITAIRES

1 mois 0 fr. 80

3 » 2 fr. 40

payables en s'abonnant parce qu'on ne peut pas prendre de cartes de remboursement pour les militaires.

DERNIÈRE HEURE

La conférence navale de Londres

Paris, 26 janvier. L'Echo de Paris relève l'importance de la conférence navale internationale qui vient de se tenir à Londres. (Voir 2^e page.) L'unique d'action réalisée pour les opérations de terre est également pour des opérations sur mer.

Le combat naval de la mer du Nord

Londres, 26 janvier. Communiqué de l'Amirauté : En présence des allégations répétées des communiqués officiels allemands, il est nécessaire de déclarer d'abord nettement que, au cours du combat du matin du 23 janvier, aucun navire de guerre britannique n'a été détruit par un vaisseau allemand quelconque et n'a subi quelque avarie, autre que le contre-torpilleur qui a été coulé par les Anglais eux-mêmes, après avoir été torpillé.

Navire danois coulé

Londres, 26 janvier. Reuter. — Le Lloyd annonce que le vapeur danois Dan a été coulé.

Ministère des armes et munitions

Milan, 26 janvier. L'Agence étatsienne a publié un démenti de la nouvelle annonçant la prochaine création d'un ministère italien des armes et des munitions. Dans un article de tête, le Corriere della Sera déplore ce démenti et demande que l'Italie ne tarde pas être dotée d'un ministère qui a fait ses preuves chez les Alliés.

L'empereur Charles I^{er}

Vienne, 26 janvier. (B. C. V.) — L'empereur a reçu, hier, à Baden (près de Vienne), en audience privée, l'attaché militaire à la légation d'Autriche-Hongrie à Berne, colonel von Eitzen, et le marquis de Bellavicina, ambassadeur à Constantinople. L'empereur s'est ensuite rendu à Vienne, où il a reçu en audience solennelle M. Penfield, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, qui lui a remis ses lettres de créance. A l'occasion du prochain anniversaire de l'empereur allemand, l'empereur Charles se rendra, ce soir, au quartier général allemand en compagnie du comte Czernin, ministre des affaires étrangères.

La vie économique

Budapest, 26 janvier. (Bureau de correspondance viennois.) — L'Office national pour l'approvisionnement a ordonné de mélanger le blé avec de la farine de maïs décortiquée, cette dernière étant plus durable et d'un goût plus agréable que la farine de maïs ordinaire.

Le nonce à Munich

Milan, 26 janvier. De Rome au Corriere della Sera : Le nouveau nonce à Munich, Mgr Aversa, a été reçu par le roi de Bavière, auquel il a présenté ses lettres de créance. A cette occasion, le nouveau nonce a prononcé une allocution, dans laquelle il a fait des vœux pour la prochaine conclusion d'une paix honorable et sûre, telle que la désire le Saint-Père.

Internonce pour l'Amérique centrale

Turin, 26 janvier. Le Memento annonce que Mgr Jean Marcano, de la Congrégation salesienne, évêque de Massa di Carrara (Italie septentrionale), a été nommé internonce pour l'Amérique centrale, en remplacement du cardinal Cagliero, qui est également Salesien.

Le système métrique en Russie

Pétrograd, 26 janvier. Vestnik. — Le 14 janvier, est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'organisation du contrôle des poids et mesures, constituant une nouvelle étape vers l'introduction obligatoire, en Russie, du système métrique. L'initiative privée pour la propagation du système métrique continue à prendre de l'extension. Actuellement, le ministère des voies et communications a adopté ce système dans presque toutes ses institutions.

Mort d'un sénateur italien

Naples, 26 janvier. On annonce la mort du célèbre philologue Paladino, sénateur du royaume, ancien recteur de l'université de Naples.

SUISSE

Hommage au Conseil fédéral

Coinre, 26 janvier. L'assemblée de la Société grisonne d'utilité publique a envoyé au Conseil fédéral un télégramme, lui exprimant ses remerciements pour son activité et la façon dont il dirige les affaires du pays.

L'internement en Suisse des prisonniers pères de familles

Berne, 26 janvier. Le gouvernement allemand s'étant déclaré prêt à internier en Suisse 100 prisonniers français se trouvant depuis plus de dix-huit mois en captivité et père de trois enfants, à la condition que la France use de réciprocité, et les autorités françaises étant disposées à prendre en considération la proposition allemande, le Conseil fédéral a décidé, à titre d'essai et sans assumer d'obligation pour l'avenir ou pour

Situation critique

Fondée en 1911, la paroisse de Sainte-Clotilde, à Genève, compte environ 8000 catholiques, et plus de 300 enfants y fréquentent les catéchismes. L'achat du terrain, l'aménagement d'un hangar en chapelle et l'adaptation de quelques salles d'œuvres exigent des dépenses considérables. Les charges financières imposées à M. l'abbé Guillard, premier recteur de la paroisse, de si graves soucis et de telles fatigues qu'il dut solliciter son changement.

Son successeur recueille en héritage une dette hypothécaire de 220,000 fr., dont l'intérêt annuel est de 10,000 fr., et une dette flottante, variant de 20,000 à 25,000 fr. au taux actuel de 6%. Les pauvres ouvriers de la Jonction acceptent de verser des cotisations mensuelles qui assurent près de 300 fr. par mois ; c'est beaucoup pour leurs modestes ressources, mais qu'est-ce que cela pour les charges actuelles ? La paroisse serait-elle condamnée à périr ?

Le nouveau Recteur a confié ses angoisses à son Evêque. Encouragé par la bienfaisance de S. G. Mgr Collard, M. l'abbé Schuh vient solliciter la charité des catholiques de Fribourg, comme il a sollicité déjà celle des Genevois. L'appel du Recteur de Sainte-Clotilde est vivement recommandé par cette Lettre de Sa Grandeur Mgr Collard :

Il n'est aucune paroisse dans tout notre diocèse qui se trouve dans une situation financière aussi difficile que la paroisse de Sainte-Clotilde. Et pourtant la fondation d'une paroisse s'imposait dans le quartier populaire de la Jonction sous peine de voir les âmes se perdre en grand nombre. Des dépenses énormes ont été imposées à la nouvelle paroisse et il était impossible de les diminuer. Une dette écrasante demeure ; on ne peut guère songer à l'amortir présentement et on s'estimera heureux de pouvoir en servir les intérêts.

La situation est plus précaire encore du fait que les catholiques de Sainte-Clotilde sont pauvres, gagnant péniblement leur vie.

Nous avons la confiance que tous Nos diocésains que Dieu a favorisés des dons de la fortune, entendront l'appel que leur adressent leurs frères de Sainte-Clotilde. Nous sommes sûrs que leur cœur sera touché par cette grande misère et que, dans leur générosité, ils apporteront les ressources nécessaires qu'attend le dévoué curé de la jeune paroisse. Nous appelons de tout cœur les bénédictions de Dieu sur tous les bienfaiteurs de Sainte-Clotilde.

† Placide COLLIARD.

Evêque de Lausanne et Genève.

M. l'abbé Schuh prêchera, dimanche, 28 janvier, à Saint-Nicolas, aux messes de 9 h. et de 11 h. 3/4, et à l'église du Collège, à 10 h. Pendant son séjour à Fribourg, il sera l'hôte de l'Evêché. S. G. Mgr Collard veut affirmer ainsi sa paternelle sollicitude pour la paroisse Sainte-Clotilde.

La générosité des catholiques fribourgeois, tant de fois sollicités déjà, sera une fois de plus qu'ils savent s'imposer de pénibles sacrifices pour les œuvres de miséricorde spirituelle non moins que pour l'assistance temporelle des pauvres ou des victimes de la guerre.

Association populaire catholique suisse

La section de Fribourg tiendra son assemblée générale dimanche prochain, à 8 heures du soir, dans la grande salle du Cercle catholique.

L'Association populaire exerce, sans faire beaucoup parler d'elle, une influence cependant active par les groupements de jeunes gens, dont elle a été l'inspiratrice et dont elle continue à occuper. Cette activité lui a valu l'approbation plusieurs fois répétée de nos évêques vénérés. Nous engageons vivement nos lecteurs à prendre avec la section un contact plus intime en assistant à sa séance de dimanche.

Caisse-maladie chrétienne sociale

La jeune section de Fribourg de l'Union des Caisses-maladie chrétienne sociale de Suisse a eu son assemblée mercredi, au Cercle social. Des rapports du président et du caissier, il résulte que, à la fin de l'exercice 1916, la Société comptait 43 membres des deux sexes. Une somme de 1179 fr. 20 a été versée comme indemnité de maladie, plus un secours de 52 francs à une mère de famille en couches.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. le professeur Wohlhauser, président, ou à M. Martin Abischer, caissier, rue des Alpes, 32, qui donneront tous les renseignements désirés.

Nos industries

On attire notre attention sur les renseignements erronés publiés par un certain nombre de journaux en ce qui concerne le nouvel emprunt-obligations de 1 million autorisé samedi par l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la fabrique de chocolat de Villars. L'assemblée comptait onze actionnaires, représentant 4233 actions. Elle a été présidée par M. le directeur de Vevey. Elle a décidé d'autoriser le conseil d'administration à contracter, aux meilleures conditions possibles, l'emprunt projeté, auprès d'un consortium de banques. Ce consortium comprend la Banque de l'Etat de Fribourg, la Banque cantonale fribourgeoise et la succursale de Fribourg de la Banque populaire. L'emprunt a été pris ferme par ces trois banques. Les obligations sont de 500 fr. ; le taux, de 5 1/2 % ; le cours, de 98 1/2. La souscription publique sera ouverte du 3 au 17 février.

dimanche dernier, à Muisternens-devant-Romont, à dû être renvoyé à dimanche 28 janvier.

Le prix du pain

Un bulletin du Conseil d'Etat a fait part que l'autorité cantonale venait de fixer de nouveaux prix pour le pain. Voici l'exposé des motifs de l'arrêté en question : Par décision du 30 décembre 1916, le Département militaire fédéral fixe les prix maxima pour les produits de la mouture du froment à 59 fr. les 100 kg. nets, sans sac, pris au moulin ou au magasin. En suite de cette nouvelle hausse du prix de la farine panifiable, de divergences de vues ont été constatées dans le canton concernant la fixation du prix du pain.

En comptant l'indemnité de panification la plus élevée, soit 9 francs, le prix de revient du pain s'établit ainsi qu'il suit : Prix officiel de 100 kg. de farine prise au moulin Fr. 59.— Camionnage et frais de transport du boulanger 1.50 Indemnité de panification 9.50 135 kg. de pain reviennent ainsi à Fr. 69.50 soit à 52 centimes le kilogramme.

En admettant un bénéfice de 6 centimes par kilogramme pour les boulangers, ce qui paraît suffisant, le kilogramme de pain peut être vendu 68 cent. Un renchérissement et une différence dans le prix du pain paraissent injustifiés. Le prix de vente de 58 centimes par kilogramme est celui accepté dans la plupart des cantons confédérés.

En conséquence, le Conseil d'Etat a décidé : Le prix du pain dans le canton est fixé à 58 centimes par miche de 1 kg. et à 57 cent. par kilogramme pour le pain en miche de 2 kg. L'arrêté entre en vigueur le 1^{er} février.

Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit : La Caisse Raiffeisen de Morlon vient de soumettre les comptes de son huitième exercice à l'approbation de l'assemblée générale de ses membres. Pour 1916, le chiffre d'affaires atteint le beau montant de 224,011 fr. 71 ; le compte des dépôts accuse un chiffre de 81,471 fr. 53, avec 147 carnets d'épargne ; la somme des prêts octroyés s'élève à 71,454 fr. La Caisse possède, en outre, auprès de l'Union suisse, pour 11,482 francs de disponibilités. Après l'affectation de 50 francs au fonds de l'orgue, le bénéfice de l'exercice, 557 fr. 53, va accroître les réserves, qui sont actuellement de 2261 fr. 61.

Ces chiffres ne montrent-ils pas à l'évidence, que l'épargne ne peut atteindre son plein développement et donner son maximum de rendement dans une localité que là où fonctionne une caisse de crédit mutuel dont la prospérité puisse intéresser tous les habitants ? Avant la fondation de la Caisse Raiffeisen dans la commune de Morlon, on avait introduit, à la cure, un bureau d'épargne, comme on vient de le faire dans toutes les localités du canton, en vue de recueillir et d'encourager les économies souvent exposées à tant d'appâts dangereux. Mais le résultat ne répondit pas à l'attente, puisque, après quatre ans de fonctionnement, le compte n'avait reçu que 4500 francs de dépôts, répartis entre 28 carnets d'épargne. Au contraire, dès le jour de sa fondation, la Caisse Raiffeisen ne tarda pas à stimuler singulièrement l'esprit d'économie. La somme de 81,471 francs (répartie entre 147 carnets) recueillie par la nouvelle institution dans une localité de 350 habitants est assez suggestive et éloquente. Quelle peut bien être la cause de l'effluve considérable des économies vers la Caisse de crédit mutuel ? La population n'a pas tardé à travailler avec ardeur à favoriser une institution qui a élu domicile chez elle, parce que la Caisse a su faire apprécier sa bienfaisante qualité par la concession de prêts avantageux, accordés sans frais et sans déplacement à des amis et non à des étrangers, à des parents recommandables et non à des inconnus. Et, parce que tous les membres de la Caisse et tous les habitants de la commune sont intéressés à la bonne marche de l'institution, qui n'est pas capitaliste et ne cherche pas les gros bénéfices, mais contribue à la prospérité agricole de la collectivité, il n'y a rien de surprenant à ce que l'on voie la Caisse parcourir avec succès son chemin, baignée de tous les emprunteurs et encouragée par la confiance grandissante de tous les épargnants. C'est bien l'organe qui crée la fonction. Et, si nous devons, surtout dans les temps difficiles que nous traversons, inculquer l'esprit d'économie et de prévoyance à nos populations et à la jeunesse, si exposée au gaspillage de son argent, il ne faut pas oublier que la diffusion la plus pratique des principes d'économie ne peut se réaliser intégralement que par la création d'une caisse rurale de crédit mutuel.

Soupes populaires

7^{me} liste de dons. Anonyme, 10 fr. ; Banque cantonale, 100 fr. ; M. Diner, professeur, 5 fr. ; M. E. Poulin, 5 fr. ; MM. Vicarino et C^{ie}, en nature ; M. H. Roggen, Postes, 5 fr. ; MM. Ch. Pelletier et C^{ie}, en nature ; Anonyme, 20 fr. ; M. le chanoine Bossens, 5 fr. ; M. A. Krachtel, coiffeur, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Société coopérative J. Espérance, 300 fr. ; M. Schorer-Lafort, professeur, 35 fr. ; M. Hippolyte de Weck, 50 fr. ; M. J. Birbaum, caissier, 5 fr. ; M. Paul Meyer, bijoutier, 5 fr. ; M. Louis Jager, 5 fr. ; M^{me} Cassal, 5 fr. ; Imprimerie de Saint-Paul, 11 fr. 50 ; M. Othmar Moser, inspecteur, 10 fr. Total de la 7^{me} liste : 586 fr. 50. Listes précédentes : 5840 fr. 40. Total à ce jour : 6426 fr. 90.

tant valent ses élèves. En Allemagne, l'enseignement de Treitschke a eu des conséquences incalculables. En France, l'Ecole libre des sciences politiques exerce une influence déterminante sur les futurs agents de ce pays. Pourquoi ne prendrions-nous pas une telle initiative à Genève ? Cette création serait vue de bon œil à Berne, où l'on a besoin de diplomates qualifiés. Après quelques mots de MM. les députés Fr. Marlin et Paul Lachenal, approuvant plus ou moins l'auteur de la proposition, le projet a été renvoyé à l'examen d'une commission.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Terribles tremblements de terre
Un violent tremblement de terre est signalé dans l'île Ball, près de Java. Cinquante indigènes seraient tués. Il y aurait 500 blessés. Les dommages matériels seraient considérables.

FRIBOURG

Le départ de nos soldats

Fribourg n'aura été que deux jours à peine ville de garnison. Arrivés hier matin, nos soldats s'en vont déjà cet après-midi. A Theure où paraîtront ces lignes, il ne restera, dans nos murs, qu'une petite troupe détachée du régiment.

Les opérations de la mobilisation se sont faites avec une célérité, un ordre et un entrain magnifiques. C'était un plaisir, hier soir, à la nuit tombée, d'entendre des miliciens singuliers chanter à tue-tête des refrains patriotiques, en chargeant leurs chars d'approvisionnement. Puis ce fut la retraite, bientôt suivie de l'extinction des feux.

Ce matin, les hommes savaient qu'ils quitteraient Fribourg dans la journée. Après la soupe, les bataillons du 7^{me} régiment devaient se rendre aux Grand-Places pour la remise du drapeau, fixée à 1 h. 1/4. A la même heure, le bataillon 17 devait recevoir son emblème devant l'Hôtel suisse. La cérémonie terminée, les unités partiront à pied dans la direction de Morat.

La réduction des trafics

Le projet d'horaire réduit prévoit notamment les modifications suivantes en ce qui concerne notre canton :

Fribourg-Lausanne

Départs : Le train direct de 6 h. 40 du soir, l'express de 5 h. 07 du soir et le train local de 9 h. 05 du matin sont supprimés. Le train direct de 7 h. 40 du matin devient omnibus et part à 7 heures.

Arrivées : L'express de midi 49 et le train omnibus de 6 h. 40 sont supprimés. Le direct de 4 h. 07 est remplacé par un omnibus arrivant à 4 h. 42. En revanche, un direct arrivera à Fribourg à 7 h. 50.

Lausanne-Payerne-Morat-Lyss

Départs de Lausanne : Sont supprimés les trains de 11 h. 57 matin et 8 h. 55 soir. Le second train du matin est retardé (9 h. 50 au lieu de 8 h. 33).

Départs de Lyss : Le train de midi 45 est supprimé. Le train partant à 9 h. 20 matin est retardé, de même que celui de 2 h. 40 après midi.

En outre, le train partant de Payerne pour Lausanne à 5 h. du matin est supprimé.

Fribourg-Yverdon

Départs : Les trains de 10 h. du matin et de 1 h. du soir sont supprimés et remplacés par un train partant à 11 h. 05.

Arrivées : Les trains de 11 h. 47 matin et 2 h. 48 soir sont également supprimés et remplacés par un train arrivant à 1 h.

En outre, le train partant de Payerne pour Yverdon à 5 h. 05 du matin et celui partant d'Yverdon pour Payerne à 11 h. du soir sont également supprimés.

Romont-Bulle

Départ de Romont : Le train de 1 h. 40 remplace les trains de 11 h. 20 et 3 h. 45 supprimés.

Arrivée à Romont : Les trains de 10 h. 45 matin et de 3 h. 12 soir, supprimés, sont remplacés par un seul train, arrivant à 1 h.

Ces nombreuses modifications n'entraîneront en vigueur que dans la seconde moitié de février et ne sont encore qu'à l'état de propositions.

Les trains de rapatriés

Contrairement aux craintes éprouvées, les trains de rapatriés continueront à traverser la Suisse, malgré la fermeture partielle de la frontière allemande. Mais les convois ont tous en moyenne deux heures de retard.

La correction de la Sarine

On nous téléphone de Berne : Le Conseil fédéral a attribué au canton de Fribourg une subvention de 50,000 fr., constituant un tiers des frais de l'endiguement de la Sarine sur le territoire de la commune de Fribourg.

Conférences agricoles

Dimanche, 28 janvier, après les vêpres, à la salle d'école de Murist, conférence de M. Brémond, professeur à l'Institut agricole, sur l'entretien des prairies et des engrais.

Pour cause d'empêchement, la conférence sur l'activité des associations agricoles, qui devait avoir lieu

l'extension de ce nombre, de recevoir en Suisse 100 prisonniers français et 100 prisonniers allemands répondant aux conditions ci-dessus.

Les soulers militaires

Berne, 26 janvier. V. — Le Conseil fédéral publie un communiqué sur la question des chaussures militaires, pour répondre à certaines critiques de presse. Il fait observer que les chaussures fournies gratuitement aux recrues sont de même qualité que celles fournies contre paiement. Si les chaussures d'ordonnance ne répondent pas entièrement aux exigences, cela tient exclusivement à la qualité du cuir, au tannage hâtif, ainsi qu'au manque de graisse et autres substances servant à tanner.

Il est reconnu que, en général, les chaussures sont très bonnes.

Le Conseil fédéral fait observer que les chaussures de cuir ne sont pas, à proprement parler, imperméables. Les moyens d'imprégnation spéciale ne peuvent pas être employés, notamment parce que les chaussures doivent rester longtemps en magasin.

Le communiqué ajoute que la Confédération n'a pas été victime de spéculateurs dans le domaine des chaussures militaires.

La succession de M. Jæggi

Bâle, 26 janvier. Une assemblée socialiste très fréquentée a décidé, à une forte majorité, de présenter, pour l'élection complémentaire au Conseil national, la candidature du Dr. Weli, proposée par le comité du parti.

La candidature du secrétaire ouvrier Schneider, présentée par l'aile gauche du parti, a été retirée.

Découverte antédiluviennne

Bâle, 26 janvier. Des ouvriers occupés à des travaux de terrassement ont découvert les restes d'un mammoth.

Incendie

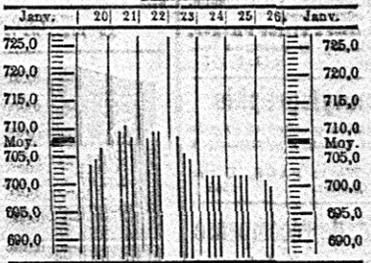
Affeltrangen (Thurgovie), 26 janvier. Ce matin, vendredi, près d'Affeltrangen, un incendie a détruit une maison avec grange et étable, appartenant au cultivateur Stutz. Presque rien n'a pu être sauvé. On suppose que le sinistre est dû à la malveillance.

MEMENTO

Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/4, à la Grenette, conférence de M. le Dr. M. Arthus, professeur à l'université de Lausanne. Sujet : L'anophylaxie.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 26 janvier
Technique de Fribourg
BAROMETRE



TEMPERATURE C.

Janv.	20	21	22	23	24	25	26	Janv.
8 h. m.	3	-1	-4	-9	-7	-4	-1	8 h. m.
1 h. s.	-3	-2	-5	-8	-5	-3	0	1 h. s.
8 h. s.	-2	-3	-6	-8	-6	-3	0	8 h. s.

HUMIDITE

8 h. m.	9 h	10 h	11 h	12 h	1 h	2 h	3 h	4 h	5 h	6 h	8 h. m.
90	86	86	90	80	86	86	86	86	86	86	86
1 h. s.	90	86	86	90	86	86	86	86	86	86	86
8 h. s.	90	86	86	90	86	86	86	86	86	86	86

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale

Zurich, 26 janvier, midi. Broux par zones. Neige au Jura. Assez froid.

M. de D., 1^{er} lieutenant,

nous écrit : « Depuis nombre d'années, j'emploie au service militaire avec un plein succès vos délicieuses Pastilles Wybert-Gaba. Elles sont incomparables comme préventif des refroidissements, excellentes contre la toue et comme désinfectant de la bouche et des bronches. Rien ne vaut les Pastilles Wybert-Gaba. »

En vente partout, mais seulement en boîtes bleues, à 1 franc.

Mon mari trouve
Délicieux
le lait additionné de succédané de café hygiénique du R. G. **Kunzle** (Marque déposée)

*** Fumez les Cigares Frossard & Pro-Patria ***

Lampes Osram-Azo
de petites intensités.
Lumière particulièrement belle et blanche.
Petites dimensions.
40, 60, 75, 100 Watt.

"Henneberg-Soie"

— véritablement si elle est achetée directement de ma maison — en noir, en blanc et couleurs, à partir de fr. 1.10 jusqu'à fr. 20.— le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc.
 à partir de fr. 1.65 — fr. 25.—
 Toiles en soie torses, pour robes, 25.— 85.—
 Foulard-Soie, imprimé 1.15 — 8.35
 le mètre
 H 1230 Z 1218
 Voiles de soie, Messalines, Crêpe Météor, Armure Strène, Cristalline, Ottomane, Surah, Shantung en couleurs, Cachemire de la Chine, etc.
 Franco de port et de douane à domicile.
 Schantillon par retour du courrier.

G. Henneberg, a. Fabricant de Soieries, à Zurich.

UNE JEUNE FILLE

de la campagne, honnête et sérieuse, est demandée dans un café, près de Fribourg. S'adresser sous P 453 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE, d. d. s.
 Chirg.-Dentiste
 Téléph. 41

BULLE

Travaux modernes
 Traitement sans douleurs
 — Dentiers garantis —

Demoiselle de bureau

désireux se perfectionner dans les travaux de bureau et la machine à écrire est demandée comme volontaire dans une maison de la place.
 Offres par écrit, avec indication du salaire, à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 322 F.

La soussignée demande
des journées
 pour laver et recurer. 607
 M^{me} ROBERTER, Neuveville, 30.

Servante de cure

Personne au courant demandée pour marier.
 S'adresser sous P 471 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Meunier

est demandé comme remplaçant pour 6 mois.
 Inutile de se présenter sans de bons certificats comme tel. Entrée de suite. 560
 Offres sous P 409 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

dans une famille catholique de la campagne, un

jeune homme

de 17 à 20 ans, sachant traire et fancher, honnête et aimant l'ordre. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages selon entente.
 S'adresser à Victor Pfleger, agriculteur, Oensingen (ot. Soleure). H 432 F 177

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.
 M^{me} Marie PAGE, 5, rue Louis Chollet. 5555

50 fr. de récompense

à la personne qui donnera des renseignements précis, au sujet d'un carnet de valeur, perdu dans la rue, mercredi 24 janvier, vers 11 1/2 h., près de l'Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg. Donner les renseignements à la Préfecture de la Sarine. 619

Automobilistes

Demandez la liste des voitures neuves et d'occasion, camions, voitures de livraisons, vendues avec garanties de Sporting-Garage, rue de Lausanne, 30, Genève.
 Le plus grand choix en magasin.

Couturière-lingère

Une personne d'un certain âge demande place dans hôtel ou pensionnat, pour faire les habits ou les raccommodages. — S'adr. : M^{me} Wuttelstein, Varis, N° 15

CATECHISME des Tout Petits

Préparation dogmatique et morale à la Première Communion PAR l'abbé MALINJOU D 3 fr. 50

CATECHISME DU Concile de Trente

Joli volume relié toile noire 1 fr. 50
 EN VENTE A la Librairie catholique FRIBOURG

IL Y A HYGIÈNE



Celle-ci se sert d'un dentifrice quelconque; son haleine est fétide et chargée de microbes.
 Celle-là se sert du DENTOL. Son haleine a le parfum des roses.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois soigneusement antiseptique et doué d'un parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents un blanc éclatant et détruit le tartre.
 Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.
 Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.
 Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.
 Dépôt général: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.
 VENTE EN GROS: Bourghknecht et Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.

Le DENTOL est un produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français.
CADEAU Il suffit d'envoyer à M. G. Vinet, rue Gustave Reuille, 3, à Genève, agent général pour la Suisse, 50 centimes en timbres-poste, en se recommandant de La Liberté, pour recevoir franco par poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte pâte Dentol et une boîte de poudre Dentol.

Outils de forge

L'office des faillites de la Glâne offre à vendre, de gré à gré: 1 étampone, polissoir avec tous accessoires; 1 refouloir ainsi qu'une cintréuse. Toutes ces machines à l'état neuf, sont de premières marques.
 Pour les voir et traiter s'adresser audit office.
 Occasion exceptionnelle pour débiter acier. 509-151
 Romont, le 24 janvier 1917.
 Le préposé: Alex. Ayer.

A louer pour tout de suite

joli appartement
 confort moderne, quatre chambres et cuisine. 610
 MAURON, 38, Place de la Gare.

Fab. Fourneaux Sursee
 Offre les meilleurs POÊLES, POTAGES, A GAZ ET A CHARBON LÉSSIVEUSES
 Catalogue Gratuit!
Succ. Berne
 Manbijou, Str. 6.

Boulangerie

A remettre, pour raison de famille, jolie boulangerie bien achalandée. 535-116
 S'adresser sous P 390 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A louer pour tout de suite

un petit café
 S'adr. sous chiffres P 340 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ateliers de construction Berlikon LAUSANNE
 MOTEURS Electriques
 Téléphone 1771
 Gare du Flon

On demande à acheter

VIEUX FOURNEAU
 pièce de salon, bien entretenu. S'adresser offres et prix sous chiffre J 597 Y à Publicitas S. A., Berne. 611

Catalogue des timbres de guerre 1916

leider le plus petit
 Prix 0.50
 Beaux envois à choix sur demande. P^r un achat de 10 fr. les 50 cent. seront rembourrés. 5180
 Maison de timbres-poste.
ZUMSTEIN & C^{ie}, Berne.

Appartement

3 à 4 pièces, demandé pour le 25 juillet, haut de la ville.
 Faire les offres sous P 467 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Exposition d'échantillons
 DES Industries fribourgeoises
Musée Industriel FRIBOURG
 Tous les jours, de 2 h. à 5 heures
 Entrée libre

A LOUER

pour le 15 juillet prochain, un appartement, au 2^e étage, Avenue de Pérolles, 26, composé de 5 chambres de maître, chambre de bonne, chambre de bains meublée, cuisine et dépendances. Pour visiter, s'adresser au bureau du sousigné.
G. MEYER, architecte.

Glaces & Tableaux

à des prix favorables
ENCADREMENTS
 Grand choix en baguettes
 CHEZ
F. BOPP, Ameublements
 rue du Tir, 8
FRIBOURG

A la Boucherie Cantin

GRAND'RUE
on vendra:
 Bœuf 1^{re} qualité, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kg.;
 Veau 1^{re} qualité, de 1 fr. à 1 fr. 40 le kg.;
 Sautignons excellents, ers ou à cuire, par porc. 5993

A louer pour tout de suite

ou à convenir
un appartement
 meublé ou non meublé, de cinq chambres, cuisine et chambre de bain. 113
 S'adr. sous chiffres P 368 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JOFFRE, le SEUL MOYEN DE VAINCRE
 la toux et la grippe
 Prenez les **BOURGEONS de SAPIN**
 Marque: **E. HUBER LAUSANNE**

HÄUSSER (La Grande Marque française)

coûté à présent Fr. 7.50 (4.50 de vin et 3 fr. de frais). Il est unanimement reconnu que cette marque peut rivaliser avec les bonnes marques françaises. Comme nous le sommes prêts à joindre à toute commande de 20 bouteilles — 10 bouteilles entièrement gratuites et franco à titre de propagande. — Par 24 bout. nous enverrons 12 bout. absolument sans frais! Il faut, pour bénéficier de ces avantages, se référer à ce journal ou nous adresser la présente annonce.
 La Champenoise S. A., Lucerne.

L'Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles

PAR LA CONSÉCRATION SOLENNELLE DES FAMILLES A CE DIVIN COEUR

CATALOGUE DES Brochures, Feuilles et Images à répandre

Brochure très détaillée de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers par la consécration des familles à ce divin Cœur. Prix: l'unité, 35 centimes; le cent, 30 francs.

Feuilles de propagande

1^o Tract-Exposé, 4 pages grand format, la douzaine, 0 fr. 60; le cent, 2 fr. 50.
 2^o Prières du cérémonial, même prix.
 3^o Rapport sur la tournée apostolique du R. P. Mateo Crawley en Suisse (1916), même prix.
 4^o Secrétariats: formation, moyens d'action. Feuille spéciale, la douzaine, 50 centimes.
 5^o Document familial ou Authentique de l'Intronisation (double feuille dont l'une pour la famille, l'autre pour les archives paroissiales), format 33x25, sur papier parcheminé, 10 centimes.

IMAGE DU SACRÉ-COEUR

dite de Garcia Moreno
 A. Héliogravure 47 x 59 5 fr. 80
 B. Coloris riche 42 x 55 2 fr. 25
 C. Similligravure 33 x 40 0 fr. 80
 D. 22 x 30 0 fr. 25
 E. historique 0 fr. 20
 F. Format pour livre de prières, avec Promesses du foyer, l'unité 40 centimes.
 Image carton artistique 24 x 18 1 fr. 25
 9 x 14 1/2 0 fr. 60
 Prière de désigner par les lettres A. B. C. D. E.

Librairies de l'Œuvre de Saint-Paul 130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse).

Vente aux enchères publiques

Mercrèdi 31 janvier, dès 9 heures du matin, le soussigné **Alphonse Brugger, à Belfaux**, vendra aux enchères publiques, à son domicile: 1 cheval de trait de 10 ans, 7 vaches portantes ou fraîches vêlées, 2 taures portantes, 3 génisses. Le tout pie-noir. 5 chars à pont et à échelles, 1 grand char à purin, 1 faucheuse, 1 fanèuse, 1 charrette, 1 herse, 1 battoir combiné, clochettes de vaches, 4 harnais pour chevaux, 1 quantité d'objets trop long à détailler.
 Paiement au comptant. — Le chédai sera vendu dès 9 heures du matin et le bétail, dès 1 1/2 heure après midi.
 L'exposant: **A. BRUGGER, Belfaux.**
 P 387 F 534-135

Maison fondée en 1847.
Emplâtres Alcock
 MARQUE DE L'ANGLAIS
 CONTRE LES maux de reins
 En appliquer toujours deux (voir l'illustration) un sur chaque rein.
 Nous avons constaté qu'ainsi appliqués ils ont bien plus d'efficacité et sont infiniment supérieurs à l'encombrant et gênant emplâtre dit rénal.
 EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.
Alcock Manufacturing Co.
 Birkenhead, Angleterre.

Vente aux enchères publiques

Les soussignés vendront aux enchères publiques, pour cause de cessation de bail, **jeudi 1^{er} février, dès 9 heures du matin, devant leur domicile, au Schenberg, près Fribourg**, leur bétail et chédai ci-après désigné:
 3 chevaux de 9 et 10 ans; 15 vaches, en grande partie fraîches vêlées; 4 génisses de 2 ans, dont 2 portantes; 1 génisse d'un an; 4 veaux de l'année, 2 truies portantes.
 4 chars à pont, 1 char à ressorts, 1 char pour le marché, 2 petits chars à lait, une jauge, une fanèuse, un manège avec batteuse, 1 herse, 1 romaine, 5 colliers de chevaux et une quantité d'outils aratoires et des chaînes pour monte-charge, 2 lits, 4 chaises en fer, une cuve.
 Le bétail sera mis en vente dès 1 heure après midi. Paiement au comptant.
 P 411 F 561-147
 Les exposants: **Frères Brühart.**

L'Union Helvétique, société

année des employés à l'hôtel, rue Thalberg, 6, Genève, demande encore pour Nive, plusieurs filles de salles et portières; bonnes places. Pour la Suisse romande, nombreux personnel de toutes catégories. 596

On demande pour tout de suite

DEMOISELLE
 sténo-dactylographe.
 Offres sous P 458 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Charretier

est demandé
 Entrée immédiate. 582
 S'adresser: Bécérie de la Sonnaz, près Pessenier.

Nervosan

Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.
 Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. Dans toutes les pharmacies. 686

Un Salon de Modes

est à remettre au plus vite, dans une ville de la Suisse romande. 570
 Adr. les offres sous P 40 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

A LOUER

au quartier du Bourg ou à l'Avenue de Pérolles divers appartements ou magasins.
 S'adres. à **M^{me} Week, Eby & C^{ie}, banquiers, à Fribourg.**

A vendre à distraire environ 3000 pieds

bon foin
 de pré. 531
 Offres sous P 388 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN APPARTEMENT

de 5 à 6 chambres. 604
 S'adr. sous chiffres P 463 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Lampes de poche

Electriques
 Batteries de rechange
 Revolvers
 Munitions
E. WASSMER
 FRIBOURG
 A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

Vieux dentiers

vieille bijouterie et orfèvrerie, monnaies anciennes, seront achetées au plus haut prix, le samedi 27 janvier, à l'Hôtel de l'Autriche, de 10 heures du matin à 4 heures après midi, par **N. Vulliamy, de Neuchâtel, acheteur et fondeur autorisé fédéral.** 609

OCCASION

On céderait à bon compte: Potager à bois, chauffe-bain, baignoire, tables et chaises de jardin, table de malade, linoléum, jol. revolver. 594
 S'adresser par écrit, sous chiffres P 459 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

Vous toussiez?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés
BONBONS DES VOSGES
 aux bourgeons de sapin des Vosges
 souverain contre rhumes, toux, catarrhes
 le plus prompt. Déposé sans dépôt.
 16 ans de succès.
 Avis: Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot Vosges inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: **Brugger & Pasche, Genève.**

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP, Ameublement, rue du Tir, 8, Fribourg.**

VOYEZ CETTE AUTOMOBILE



Voyez cette automobile. Regardez bien sa marque (Charbon de Belloc). Avec cela on supprime tout ce qui vous gêne: Gastralgie, Entérite, Maux d'estomac, Digestions difficiles, etc., et on fait disparaître la constipation.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies de l'intestin, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.
 Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général: **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**
 VENTE EN GROS: **Bourghknecht & Gottrau, Pharmacie centrale, Fribourg.**

CADEAU

La Maison G. Vinet, à Genève, 8, rue Gustave Reuille, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, une boîte échantillon de **CHARBON DE BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de La Liberté.

Glomeruli Ruggeri

Ce remède célèbre et de renommée universelle est en usage depuis 25 ans avec le plus grand succès pour combattre l'anémie, les pâles couleurs et la faiblesse nerveuse et est recommandé sans cesse par des milliers de médecins. Les **Glomeruli Ruggeri** sont au jourd'hui le remède le plus populaire contre ces affections; à noter spécialement la facilité de leur emploi ainsi que la modicité du prix.
 Les **Glomeruli Ruggeri** sont en vente au prix de Fr. 8.— la boîte, dans toutes les pharmacies et au dépôt général: **Pharmacie E. Soldati, Lugano.** U 16502 F 4317
 Dépot: **G. Lapp, pharm., Fribourg.**

Banque Hypothécaire Suisse, à Soleure

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Messieurs les actionnaires de la Banque Hypothécaire Suisse, à Soleure, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu **samedi 17 février, à 11 heures du matin** à l'Hôtel de la Couronne, à Soleure.

- Ordre du jour:
 I. Rapport du conseil d'administration sur les comptes de l'année 1916.
 II. Rapport des contrôleurs.
 III. Décisions concernant:
 a) Approbation du rapport et des comptes pour l'année 1916;
 b) Décharge à donner au conseil d'administration;
 c) Fixation du dividende et approbation des propositions concernant l'emploi du solde au compte de profits et pertes.
 IV. Nomination de deux contrôleurs et de leurs suppléants pour les années 1917 et 1918.

Pour obtenir le droit de vote, les actionnaires auront à faire le dépôt de leurs actions au plus tard trois jours avant celui fixé pour l'assemblée générale, à la Caisse de la Banque, à Soleure, ou chez Messieurs **Week, Eby & C^{ie}, banquiers à Fribourg.** Le Bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des Comptes, seront déposés 8 jours avant l'assemblée générale dans les Bureaux de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance. 8 112 Y 593
 Soleure, le 20 janvier 1917.
 Au nom du conseil d'administration de la Banque Hypothécaire Suisse, Le Président: **A. KULLY-GLUTZ.**

Machines-Outils TRANSMISSIONS

Tours revolvers — Perceuses — Taraudeuses
 Organes de transmissions — Poulies
 Appendoirs — Courroies toujours en grands stocks
 Pompes à l'huile — Etaux parallèles
HUILES et GRAISSES industrielles

Standard S. A., Bienne

Vente de bois aux enchères

Lundi 29 janvier, on vendra aux enchères publiques, au Willehelms-sur-Marly, commune de Pierralot, 12 monies de bois de sapin et 40 tas de branches de sapin. Rendez-vous des miseurs à Pierralot. L'exposant: **P. Lipp, Fribourg.**
Ulrich WIDER, garde forestier, Tête-Noire.